

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

L'émigration en provenance des îles caribéennes vers les métropoles britannique et française : des dynamiques à la fois semblables et contrastées

Stéphanie CONDON

Institut national d'études démographiques, Paris, France

La migration est un phénomène bien ancré dans le fonctionnement des sociétés antillaises. La région des Caraïbes, qui s'étend des Grandes Antilles (Jamaïque, Cuba, Haïti, etc.) aux Guyanes en passant par l'arc des Petites Antilles (Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Martinique, Guadeloupe, Barbade, etc.), est depuis longtemps le théâtre de nombreux flux migratoires entre les divers territoires et entre ces territoires et les métropoles nord-américaines et européennes. Depuis la première moitié du XIX^{ème} siècle et la libération des esclaves, l'espace caribéen connaît une nouvelle dimension migratoire. Dans cette région, jusqu'alors espace d'immigration, une pratique migratoire s'est développée entre les îles, surtout à partir des petites îles vers les grandes ou vers le continent sud-américain, traversant souvent des barrières linguistiques (Domenach, 1986 ; Carnegie, 1987 ; Patterson, 1978 ; Thomas-Hope, 1986). Au début du XX^{ème} siècle, des milliers de migrants sont allés participer à la construction du canal du Panama et l'exploitation du pétrole en a attiré d'autres au Venezuela et d'autres encore dans les raffineries des Antilles néerlandaises. Puis, vers 1930, après l'arrêt définitif de ces émigrations et de l'immigration contractuelle, notamment de travailleurs venus d'Asie, les populations caribéennes sont entrées dans une phase de stabilisation et de croissance naturelle, ceci pour la première fois dans leur histoire. Avec la baisse de la mortalité, grâce aux progrès médicaux et sanitaires, s'est amorcée une explosion démographique. C'est cette pression démographique qui est le plus souvent citée comme étant l'un des facteurs des flux d'émigration massifs, les autres facteurs étant le manque de diversification des économies des îles, la misère, le chômage et le sous-emploi. Cependant, comme l'a démontré Peach (1968), ces derniers sont des facteurs passifs et non pas dynamiques : ils ont permis à l'émigration de se produire mais ne l'ont pas directement provoquée. En effet, l'amorce a été l'appel à la main-d'œuvre de la part des pays industrialisés, les anciens colonisateurs de ces îles. Comme nous le verrons, cet appel s'est opéré de manière différente en France par rapport à la Grande-Bretagne.

Au milieu des années 1950, dans une conjoncture régionale de transition démographique bien entamée (ayant conduit à l'explosion démographique largement documentée) et de déclin de l'économie de plantation, les destinations principales des migrants se sont de plus en plus orientées vers l'extérieur du bassin caribéen et vers les métropoles coloniales européennes. Or, au cours des années suivantes (c'est-à-dire lors de la décolonisation, qui a concerné la plupart des îles caribéennes), le lien politique entre les divers territoires – métropoles et colonies – s'est transformé et, par la même occasion, le statut politique des migrants aussi. Ainsi, le statut des Jamaïcains partant pour la Grande-Bretagne avant l'indépendance de l'île était assez semblable à celui des migrants martiniquais ; par la suite, les statuts allaient diverger. La comparaison intrarégionale apporte une perspective intéressante à la réflexion sur les dynamiques migratoires dans leur contexte politique et sociodémographique¹.

L'analyse comparative des dynamiques migratoires des populations depuis 1950 permet de cerner les moments clés dans l'évolution de ces dynamiques et le rôle des politiques

¹ Plusieurs travaux ou ouvrages collectifs ont montré l'intérêt d'une analyse comparative des migrations de la « diaspora caribéenne » : Brock, 1986 ; Levine, 1987 ; Richmond, 1987 ; Byron et Condon, 1996 ; Foner, 1979 ; Hommes et Migrations, 2002 (2).

migratoires, des changements démographiques et des facteurs économiques. L'année 1962 émerge comme date clé dans la tendance divergente des deux régimes migratoires. Par contraste avec le ralentissement, puis le quasi-arrêt de l'émigration des anciennes colonies antillaises du Commonwealth vers la Grande-Bretagne, le maintien des flux martiniquais et guadeloupéens – malgré l'aggravation de la situation économique en métropole dans les années 1980 – souligne l'impact de la politique. Par la suite, les migrations de retour se sont déroulées dans des contextes politiques différents, avec des effets sur les possibilités de migration pour la retraite, mais le processus est très semblable dans les deux cas (Byron et Condon, 1996). Nous regarderons ici l'évolution parallèle de ces migrations vers les deux métropoles en analysant les changements de régimes entre 1950 et 2000.

1. Contextes économique, politique et social de l'émigration

1.1 La stagnation des économies caribéennes et le cas particulier des Antilles françaises

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les contextes français et britannique présentaient de fortes similarités dans les rapports entre métropole et colonies caribéennes. Dans un projet de maintien sur le plan mondial des espaces politiques et culturels des deux États, la citoyenneté a été accordée aux habitants de ces colonies. Cependant, la gestion du domaine économique s'est faite avec plus de difficultés, les économies insulaires traversant une crise profonde. Depuis plusieurs décennies, les petites îles subissaient la concurrence des plantations de canne à sucre plus grandes et plus rentables de République dominicaine, de Cuba, de Porto Rico ou du Brésil. Les colonies antillaises dépendaient essentiellement du marché des métropoles, où une source alternative de sucre – la betterave – prenait de l'importance. Les quotas imposés sur le sucre de canne (suite à la pression des betteraviers européens) et la concurrence des productions africaines de bananes et d'ananas ont constitué le facteur principal de cette crise. En l'absence de production économique de substitution, la pression sur le marché du travail de ces îles, limitées par leur superficie, s'est renforcée. Des facteurs comme l'épuisement des sols, le regroupement des petites plantations et leur achat par de grandes entreprises et la modernisation des techniques de production ont conduit à une stagnation des salaires et à une réduction du nombre des emplois. Dans les années 1960 et 1970, il y eut une forte expansion du secteur commercial d'import-export, aux dépens de celle des secteurs industriel et agricole. En même temps, aux Antilles françaises, le développement excessif du secteur tertiaire administratif public, octroyant des salaires très avantageux, a creusé un fossé de plus en plus profond entre les nantis et les petits revenus (Domenach et Picouet, p. 112-114). Cette situation a rendu particulièrement favorable la constitution d'un potentiel migratoire (*idem*).

La politique d'assimilation mise en œuvre par l'État français à partir de la départementalisation en 1945 visait à intégrer les populations des îles de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe ainsi que celle de la Guyane dans la nation française. Les diverses institutions ont étendu leur champ d'exercice jusqu'à ces nouveaux départements. D'une certaine manière, c'était un approfondissement des mécanismes déjà en place depuis la fin de l'esclavage (administration, école, etc.) ; mais, à partir des années 1950, l'État est intervenu de manière plus active dans tous les domaines, y compris celui de la fécondité (Charbit et Leridon, 1980). Dès 1954, l'émigration de nombreux habitants des îles de la Martinique et de la Guadeloupe était jugée indispensable comme solution au surpeuplement de ces départements. Les problèmes de chômage et de sous-emploi, ainsi que les troubles sociaux liés à la fermeture des usines sucrières et les manifestations de mécontentement à l'égard du statut de département de ces îles (comme à Fort-De-France, en 1959), étaient considérés comme tributaires de ce surpeuplement. Si les îles anglaises étaient confrontées à une situation très proche, l'État britannique ne jouait pas de rôle décisionnel analogue au contexte français

dans la résolution des problèmes sociopolitiques dans les Caraïbes ; il incombait aux gouvernements locaux de mener leurs propres plans d'action. Seule la relation entre Porto Rico et les États-Unis se rapproche de celle entre les Antilles et la France².

1.2 Les débuts de la migration de masse dans les années 1950

En France, pendant les années 1950, sont venus s'ajouter à une petite population antillaise issue plutôt des milieux intellectuels, artistiques ou militaires de nombreuses personnes peu qualifiées recrutées par les administrations, notamment par les postes et télécommunications, la police et les douanes. Les candidats ayant réussi au concours devaient partir en métropole pour effectuer leur formation et, puisque la majorité des besoins dans ces secteurs y étaient localisée (surtout en région parisienne), les Antillais devaient y rester à l'occasion de leur première affectation. Une deuxième filière importante d'émigration existant avant 1963, quoique moins visible, était le recrutement de domestiques. Des particuliers faisaient diffuser des annonces aux Antilles, s'enquéraient de la moralité des jeunes femmes candidates, puis payaient leur voyage en métropole³. Les aspirations des jeunes femmes correspondaient bien à la demande dans ce secteur en métropole (Condon, 2004). Par la suite, ces recrutements furent centralisés par l'agence d'État. Une troisième filière existait : celle de l'armée. De nombreux Antillais avaient servi sous les drapeaux français pendant la Seconde Guerre mondiale, en Algérie ou en Indochine. En 1960, la conscription a été introduite dans les départements d'outre-mer (DOM). Environ la moitié du contingent né aux Antilles devait effectuer son service militaire en métropole, l'un des buts de l'État étant d'établir une nouvelle voie d'émigration⁴. Une formation professionnelle était offerte aux conscrits démobilisés en métropole, ainsi que la possibilité de garder leur billet de retour aux Antilles pendant cinq ans (Condon et Ogden, 1991). Des centaines de jeunes ont accepté cette proposition et se sont installés en France métropolitaine.

Les Antillais devenus citoyens britanniques et du Commonwealth à partir de 1948 bénéficiaient du droit d'entrée en Grande-Bretagne dans le but d'y travailler, d'y résider et d'y voter. Par contraste avec le cas français, il n'y a pas eu de politique de recrutement envers les populations caribéennes. Les forts besoins en main-d'œuvre ont poussé l'État britannique à organiser le recrutement de travailleurs irlandais ou de « travailleurs volontaires européens » (dans le cadre d'un programme concernant les personnes déplacées en Europe suite à la Seconde Guerre mondiale). Cependant, à l'invitation du gouvernement de la Barbade, une île très densément peuplée⁵, le gouvernement britannique a accepté de mettre en place une opération de recrutement. Plusieurs entreprises nationalisées dans le secteur des transports et des hôpitaux et quelques grands hôtels et restaurants ont coopéré avec le gouvernement barbadien pour recruter et financer le voyage des travailleurs. L'opération et le placement des migrants étaient supervisés à partir de Londres. Comme dans le cas français, ces populations

² Les disparités entre les niveaux de vie antillais et métropolitain n'étaient que trop manifestes ; elles furent clairement révélées à travers les médias, la scolarisation, ainsi que par les lettres et les témoignages des parents ou amis émigrés en France. Tandis qu'en 1948 le régime de sécurité sociale (retraite pour les vieux travailleurs et remboursement des soins de santé) était introduit dans les DOM, le régime des prestations familiales (1946) ne fut étendu aux DOM qu'en 1973 (son extension eut lieu suite à la montée des contestations politiques), mais ne fut pas aligné sur le régime métropolitain et il a fallu attendre la fin des années 1970 pour que des prestations destinées aux personnes licenciées ou au chômage soient introduites (Constant, 1987, p. 11-15 ; voir aussi Gautier, 1993).

³ Voir le témoignage de Françoise Ega (*Lettres à une noire*, L'Harmattan, Paris, 1978).

⁴ Enquête sur le fichier des migrants du Bumidom et entretiens auprès de migrants. D'autres conscrits partaient vers la Guyane par le biais du service militaire adapté (SMA).

⁵ Pendant les années 1950-1955, la densité de la population était de 491 individus par km², contre 128 en Jamaïque et une moyenne de 73 dans l'ensemble de la Caraïbe, Guyanes comprises (ONU, Division de la population, 2002).

ont été attirées par l'occasion de travailler dans les services publics britanniques ; elles voyaient là un chemin vers la promotion sociale. Entre 1955 et 1961, 4 404 migrants, hommes et femmes, ont bénéficié de ce programme. Mais, hormis ces quelques initiatives de recrutement à la Barbade, la plupart des migrants sont partis de façon spontanée et sans encouragement de la part de l'État britannique. Au contraire, ces gouvernements très frileux⁶ redoutaient les réactions de la population native des îles britanniques. Une migration spontanée avait démarré dès le passage de la loi de 1948 avec l'arrivée de 417 migrants jamaïcains sur le bateau Empire Windrush, puis le retour de nombreux anciens engagés de l'armée de l'air.

1.3 L'organisation de l'émigration antillaise vers la France : un cas à part

Dès les années 1950, l'organisation de l'émigration antillaise a été conçue comme solution à la « démographie galopante » et comme une manière de soulager la pression exercée par la présence de milliers d'individus « désœuvrés ». L'objectif de faire partir au moins 6 500 individus, hommes et femmes, de tous âges – ou 1 600 ménages – de chaque île par an fut établi (Commissariat général du Plan, 1959, pp. 407-408). La politique visant à remplir ces objectifs fut mise en œuvre en 1962. À partir de mars 1963, le Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (Bumidom) fut chargé d'organiser la migration et le placement des migrants, soit dans une formation, soit directement à un emploi. En même temps, l'émigration devait fournir à la métropole une main-d'œuvre peu qualifiée, notamment dans les services publics (un secteur fermé aux travailleurs étrangers) (Anselin, 1979 ; Constant, 1987). Cette émigration devait aussi conduire à une migration de peuplement : les migrants disposaient d'un billet aller simple et le Bumidom était chargé de faciliter le regroupement familial. Dans la conception de cette politique, la femme avait une place particulière : celle de travailleuse et de future mère (Condon, 2004).

1.4 Le mythe de la mère patrie et la migration comme promotion sociale

Alors que, pour certains, l'organisation de cette migration était seulement un moyen de répondre aux besoins du patronat français et d'abandonner tout développement économique dans les îles ou un moyen d'éviter une lutte pour l'indépendance, pour d'autres, ce déterminisme économique et politique était trop limité et négligeait les facteurs psychoculturels. Ainsi, argue Fred Constant, l'ampleur de la migration, « *plutôt que le résultat implacable d'une politique publique de déportation [...] manifeste l'emprise du mythe de la France chez les candidats à la migration* ». En effet, l'idéologie diffusée par la politique d'assimilation dans ces nouveaux départements favorisait l'association dans l'esprit des Antillais entre l'amélioration des conditions de vie, la promotion sociale et l'identification à la culture française (Sainte-Rose, 1983). Ce mythe de la mère patrie fut aussi fort dans les colonies britanniques et nombreux sont les témoignages de l'ambition des migrants qui partaient notamment pour Londres, la capitale d'un royaume dont ils se sentaient citoyens à part entière (Davison, 1968). Déjà aux Antilles françaises, de nombreux habitants des campagnes partaient pour la ville et le secteur tertiaire. Pour beaucoup, ce mouvement vers la ville n'était qu'une étape dans le parcours migratoire : moins du cinquième des immigrés en France métropolitaine enquêtés en 1967 avaient vécu à la campagne juste avant d'émigrer.⁸ L'image très favorable aux Antilles de l'emploi dans les services publics allait constituer l'un

⁶ Une littérature conséquente analyse le choix de ne pas encourager la migration des Antillais vers la Grande-Bretagne, motivé, selon certains, par le racisme à l'égard des habitants noirs des colonies (Fryer, 1984 ; Rich, 1986 ; Miles, 1982 ; Carter et al., 1987).

⁷ Voir Domenach et Picouet, 1992, p. 78.

⁸ Résultats de l'enquête du Bureau du développement et de la production agricole (pour l'outremer), 1968, annexes p. 6.

des meilleurs atouts pour l'État dans l'organisation de l'émigration à partir de 1962-1963. L'étude des migrations féminines est également révélatrice de ces mécanismes (Condon, 2004). Les Antillaises assez qualifiées (institutrices, infirmières ou secrétaires) étaient encore peu nombreuses, ces emplois étant souvent occupés par des métropolitaines. Ce sont surtout ces métiers qui attiraient les femmes migrantes, qui envisageaient une vie différente de celle de leurs mères, tantes ou grands-mères. En migrant, de nombreuses femmes espéraient obtenir des qualifications auxquelles elles n'avaient pas accès aux Antilles en l'absence de centres de formation professionnelle. Ces aspirations étaient bien connues des autorités et c'est sur elles que s'est appuyée la politique de migration mise en place par l'État au début des années 1960.

2. Le tournant de 1962

2.1 Entre l'arrêt des flux vers la Grande-Bretagne et l'envol de l'émigration vers la France

Au moment où l'État français mettait en œuvre sa politique d'émigration à partir des Antilles par l'intermédiaire du Bumidom, une loi sur l'immigration du Commonwealth fut adoptée par le Parlement britannique. Cette loi, issue d'un débat politique de longue date, entérina la volonté d'un groupe d'acteurs politiques qui luttait contre l'immigration de personnes dont les caractéristiques « raciales et religieuses » n'étaient pas conformes à la majorité des Britanniques (Carter et al., 1987). À partir de juillet 1962, seules les personnes dépendant des migrants résidant au Royaume-Uni avant cette date bénéficièrent du droit d'entrée. Toute autre personne souhaitant s'installer dans le pays devait demander un permis de travail. Les effectifs d'immigration au cours des quelques années précédant la loi témoignent de la diffusion d'informations dans les colonies sur l'imminence de cette loi : environ 20 000 Antillais sont arrivés en 1958, 50 000 en 1960 et plus de 60 000 en 1961. Une grande partie de ces effectifs était composée de personnes dépendantes mineures ou âgées, leur départ ayant été précipité par la peur d'être séparé durablement des autres membres de leur famille et de manquer l'occasion de s'installer en Grande-Bretagne (Peach, 1968). Par la suite, le nombre d'entrées a chuté, variant entre 8 000 et 15 000 par an entre 1963 et 1967 et devenant négligeable à partir de 1969 (figure 1). C'est aussi à partir de 1970-1971 que les sorties antillaises du territoire britannique dépassèrent les entrées.

En 1962, sous l'impulsion de l'État, commença l'émigration de masse à partir des Antilles françaises. Le mouvement prit ensuite son essor entre 1967 et 1974. Après le milieu des années 1970, le volume des flux se réduisit, surtout pendant les années 1980. L'émigration martiniquaise, la plus précoce, fut touchée la première par la baisse. L'entrée et la sortie du territoire métropolitain étant totalement libre pour les Antillais, il est difficile voire impossible de connaître l'ampleur du mouvement vers la France. D'après l'Insee, 5 000 des 61 160 migrants antillais résidant en métropole en 1968 avaient migré entre 1920 et 1945, 7 000 entre 1946 et 1955 et 23 320 entre 1956 et 1965.

Un nombre considérable de migrants est passé par les services du Bumidom. Entre 1963 et 1981, l'agence a organisé le voyage, l'accueil ou le placement de 85 863 individus. L'écart entre le nombre d'hommes et de femmes (50 078 hommes contre 35 785 femmes) s'explique par la population importante de jeunes gens du contingent démobilisés en métropole et placés par l'agence (11 928 hommes pendant cette période). La formation était fondamentale dans la politique d'encouragement à l'émigration. Des centaines de migrants ont répondu à l'offre de formation en métropole, les structures de formation dans les îles étant largement défectueuses en dehors du secteur hôtelier. Tandis que l'État orientait l'économie vers les activités tertiaires, la main-d'œuvre locale souffrait d'un manque de qualification et de la difficulté à trouver des emplois, malgré une tradition de polyactivité. Le Bumidom proposait aux hommes candidats à la migration (selon les normes de la division sexuée du travail) des formations en métropole dans la métallurgie ou la mécanique, sinon dans les métiers du bâtiment. Les hommes ont été

les plus nombreux à être placés dans des centres de formation. Aux femmes, on proposait des formations en secrétariat, en travail domestique⁹ ou dans les métiers de la santé. La formation d'aide soignante était suivie après placement dans un hôpital ou une clinique en tant qu'agent hospitalier. Au cours de la période, les hommes ont été quatre fois plus nombreux que les femmes à suivre une formation par l'intermédiaire du Bumidom (9 202, contre seulement 2 003 femmes). La plupart des stagiaires ont prolongé leur séjour en métropole après la fin de la formation. De même, après réussite aux concours des services publics organisés dans les DOM, la première affectation était très souvent située en métropole, là où les besoins en main-d'œuvre étaient les plus forts. Les migrants portaient avec l'idée de pouvoir obtenir une mutation pour regagner leur île natale.

FIGURE 1 : L'IMMIGRATION CARIBÉENNE EN GRANDE-BRETAGNE, 1955-1970



Source : Byron, 1994, p. 80.

2.2 Le rapide accroissement des flux vers les métropoles

Dans la plupart des territoires antillais anglophones, l'émigration vers la Grande-Bretagne a connu une forte augmentation au cours des années 1950. La population antillaise résidant en Grande-Bretagne en 1951 était de 17 218 individus ; dix ans plus tard, elle avait décuplé et atteint 173 689 individus (tableau 1). Pour les raisons développées ci-dessous, cet accroissement est beaucoup plus fort que dans le cas français. Au recensement de 1962, près de 37 591 personnes nées aux Antilles résidaient en métropole. Ceci représentait néanmoins un doublement de la population depuis le recensement précédent.

Au début, dans les deux cas, la migration était plutôt masculine. Dans le cas des Antilles britanniques, cela s'explique par le nombre des militaires démobilisés qui sont revenus en

⁹ Une pré-formation spécifique fut offerte aux femmes engagées comme domestiques, à Paris notamment (Condon et Ogen, 1991).

Grande-Bretagne et aussi par le type du recrutement organisé par les entreprises de transport (le métro londonien et les chemins de fer nationaux). Très rapidement, à partir du milieu des années 1950, ces hommes furent rejoints par leurs conjointes. Les femmes migrant seules sont devenues plus nombreuses aussi. Quant à l'émigration des Antilles françaises, des facteurs similaires expliquent la plus grande proportion d'hommes dans les premiers grands courants : recrutements dans les services de la police, des douanes et des armées et également dans les transports publics et les postes et télécommunications. Par ailleurs, l'affectation en métropole des militaires du contingent à partir de 1960 a renforcé le nombre des hommes dans la population antillaise migrante. Mais l'institutionnalisation de la migration a vite rétabli l'équilibre dans les départs et, au recensement de 1968, les femmes comptaient pour 47% des Antillais recensés en métropole et, en 1975, pour 50%.

TABLEAU 1 : EFFECTIFS DE POPULATION NÉE AUX ANTILLES ET INSTALLÉE DANS LES MÉTROPOLIS

Grande-Bretagne		France métropolitaine	
Année	Nés aux Antilles	Année	Nés aux Antilles
1951	17 218	1954	15 620
1961	173 689	1962	37 591
1966	330 780	1968	61 160
1971	304 070	1975	115 465
1981	295 179	1982	182 728
1991	264 591	1990	211 550
2001	253 176	1999	211 140

Sources : Peach (1991) et site *web* de l'OPCS pour les données britanniques ; recensements de la population française.

2.3 L'impact démographique de l'émigration dans les Antilles

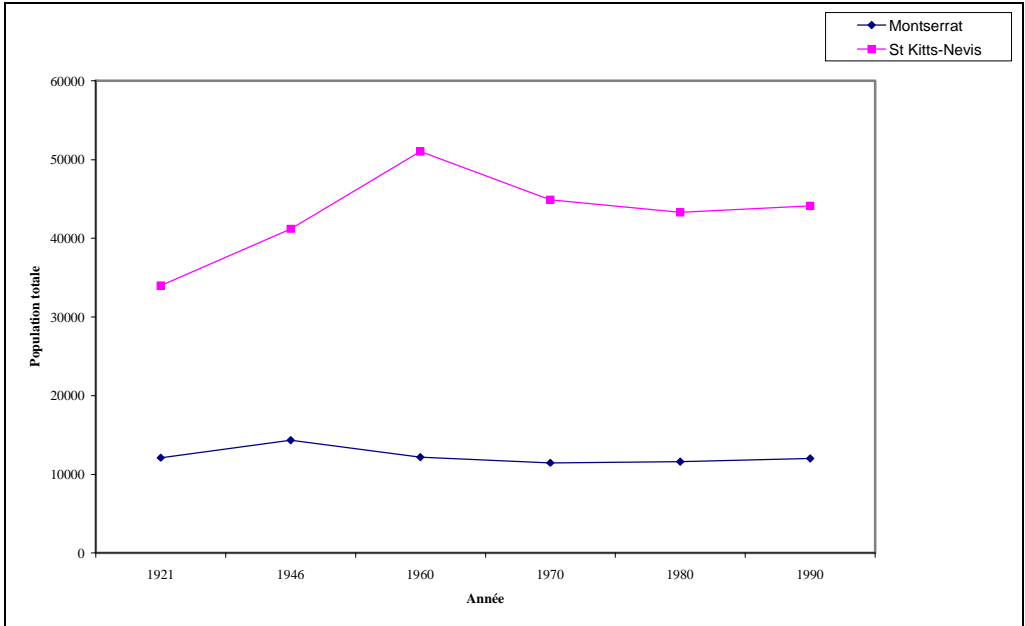
Près des deux tiers des immigrants antillais en Grande-Bretagne étaient originaires de la Jamaïque. Entre 1955 et 1961, sur un total de 221 676 migrants vers la métropole, 143 005 étaient Jamaïcains (« Colonial Reports », cités dans Byron, 1994, p. 79). Comparer l'impact en termes humains nous conduit à rappeler les grandes différences de taille entre les populations de chaque île fournissant des migrants. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses îles de l'est de la région ne comptaient pas plus de 50 000 habitants (Saint-Kitts-et-Nevis : 41 206 en 1946) (McElroy et De Albuquerque, 1988), voire de 15 000 dans les îles Sous-le-Vent (Îles Vierges britanniques : 7 300 ; Montserrat : 14 333 ; Anguilla : 5 700) ; ces faibles effectifs contrastaient avec ceux d'îles comme la Barbade (211 000 en 1950), Trinité-et-Tobago (638 000) et surtout la Jamaïque (1 403 000) (Division de la population, ONU, 2002). Les populations de la Martinique (239 130) et de la Guadeloupe (229 120) de 1954 se situaient en position intermédiaire.

Parmi les territoires antillais, l'impact démographique de l'émigration variait. En 1960, la proportion des natifs de Montserrat vivant en Grande-Bretagne était de 31,5%¹⁰. C'était de loin la proportion la plus forte, devant les 13% des populations de la Dominique et de Saint-Kitts-et-Nevis, les 9% de la Jamaïque, les 8% de la Barbade ou les 1,2% de Trinité-et-Tobago. En effet, la population résidant à Montserrat a baissé de 1,2% par an en moyenne entre 1946 et 1960 (d'environ 17% au total), passant de 14 333 à 12 167 individus (figure 2). Pour Saint-

¹⁰ Ce courant migratoire exceptionnel a très tôt attiré l'attention des scientifiques ; voir Philpott, 1973.

Kitts-et-Nevis, la baisse la plus importante s'est produite plus tard, entre 1960 et 1970 (-1,3% par an). Les deux territoires n'ont pas connu d'évolution favorable de leur effectif de population au cours des années 1970 et 1980, décennies au cours desquelles les destinations des migrants se sont diversifiées (McElroy et De Albuquerque, p.46) malgré les migrations de retour. La population de la Barbade ne baissait pas mais croissait plus lentement qu'auparavant. La Barbade et Saint-Kitts-et-Nevis sont des territoires qui ont bénéficié d'une évolution économique relativement favorable par rapport à certains de leurs voisins.

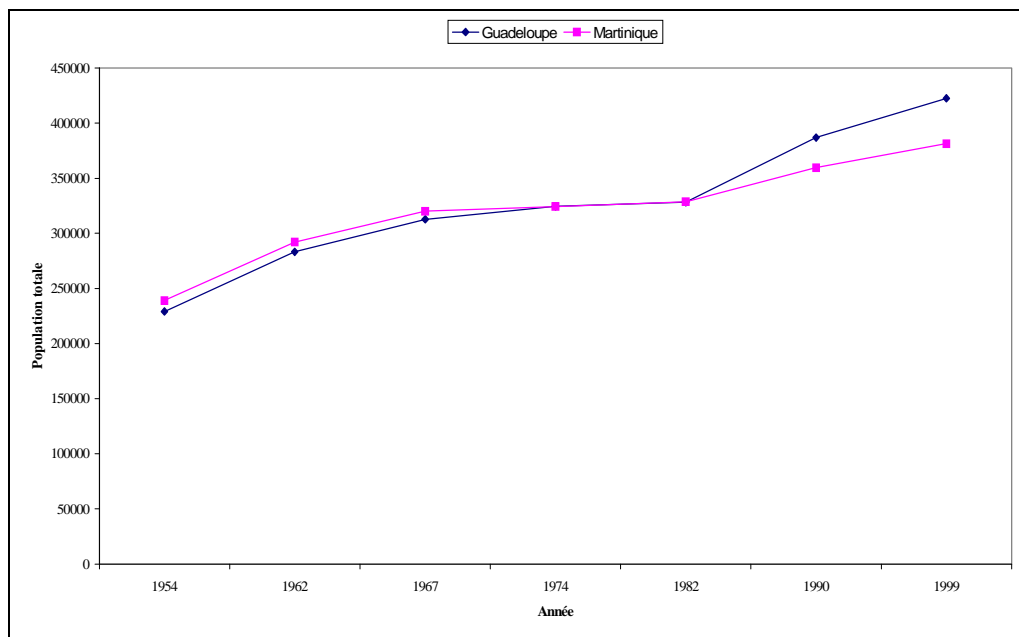
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE MONTSERRAT ET DE SAINT-KITTS-ET-NEVIS, 1946-1980



Source : données des recensements, présentées dans McElroy et De Albuquerque, 1988.

En 1962, 5,5% des Martiniquais et 7,1% des Guadeloupéens vivaient en métropole (Domenach et Picouet, op. cit., p.188). Ces départements ont connu une forte baisse de leur croissance démographique pendant les années 1970 (figure 3), qui s'explique par les évolutions parallèles de la fécondité et des flux migratoires (Domenach et Picouet, op. cit., pp. 66-67). Comme on pouvait s'y attendre, certains groupes d'âge furent plus touchés que d'autres. Puisqu'il s'agissait d'une migration de travail, ce sont les générations de jeunes adultes qui ont le plus perdu en effectif : entre 1962 et 1968, la classe d'âge guadeloupéenne de 20-24 ans a perdu 19,8% de ses hommes et 13,3% de ses femmes ; les proportions pour la Martinique sont même légèrement plus élevées (22,1% et 13,9% respectivement) (idem, p.59).

FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE LA GUADELOUPE ET DE LA MARTINIQUE, 1954-1999



Source : données du recensement de la population française.

3. L'évolution des migrations à partir des années 1970

3.1 La relation entre crise économique dans les métropoles et émigration

La réactivité de l'émigration face aux crises de l'emploi dans les pays de destination a été étudiée par Peach dans le cas de l'émigration antillaise vers la Grande-Bretagne dans les années 1950-1960. Ce chercheur a trouvé une relation entre la diminution des flux d'entrée et l'accroissement du chômage en Grande-Bretagne (Peach, 1978/1979). De toute manière, après les sévères restrictions imposées à l'entrée en métropole à partir de 1962, les flux n'ont plus jamais atteint les niveaux des années 1950 et les migrants se sont orientés vers d'autres destinations, notamment les États-Unis, où l'immigration est redevenue possible à la fin des années 1960. En effet, l'une des grandes différences entre les systèmes migratoires des îles françaises et des îles anglaises est que la France était quasiment la destination exclusive, tandis que la Grande-Bretagne n'était que l'une des destinations des migrants. La période 1948-1970 a constitué une parenthèse entre deux périodes d'émigration vers les États-Unis (Richmond, 1987).

Dans le cas français, la date de 1981 est souvent considérée comme marquant la fin de la politique d'émigration parce qu'elle correspond à la dissolution de l'agence d'État.¹¹ Cependant, le revirement de la politique d'émigration française est très explicite dans les rapports annuels du Bumidom à partir de 1974. Les institutions s'engagent dans la diffusion d'informations sur les difficultés économiques et le problème du chômage en métropole et dans

¹¹ Par la suite, une agence dénommée ANT gèrera l'insertion des migrants spontanés, orientera un certain nombre d'entre eux vers des formations, aidera les migrants dans leurs démarches de réinstallation dans l'île d'origine et soutiendra les activités collectives au niveau local des Antillais et des autres originaires des départements d'outre-mer installés en métropole.

la réduction du nombre d'embauches dans le secteur public ; les problèmes dans le domaine du logement en région parisienne sont également mis en exergue. Tous les arguments sont mobilisés pour dissuader les futurs migrants. L'impact de cette information, certainement relayée par les migrants installés en métropole, est assez immédiat. En plus d'une baisse du nombre de dossiers traités par le Bumidom, une diminution des flux est observée dans la croissance intercensitaire de la population migrante en métropole. Pendant la période 1968-1975, cette population a augmenté de 10% par an pour les natifs de la Guadeloupe et de 8,7% pour ceux de la Martinique. Pendant la période suivante (1975-1981), l'augmentation n'a été que d'environ 5% pour chaque groupe. Malgré la persistance de la crise de l'emploi aux Antilles – de 1970 à 1984, la part de l'agriculture dans les activités productives a diminué de moitié¹² –, l'État préféra ne plus encourager la migration. Les migrations se sont poursuivies dans les années 1970 et le solde migratoire des Antilles françaises est resté négatif jusqu'à son retournement dans les années 1980, notamment pour la Guadeloupe, grâce à l'immigration en provenance d'Haïti et de la Dominique (Domenach, 2002). Si l'on constate un ralentissement de l'émigration antillaise vers la France à partir des années 1980, certainement lié à l'augmentation du chômage en métropole et à la baisse des occasions d'entrée dans le secteur public, un mouvement important s'est poursuivi.

3.2 Les années 1990-2000, marquées par la circulation et les retours

La migrations antillaises vers la France métropolitaine se sont prolongées, de plus en plus dans une logique de circulation plutôt que d'installation. Malgré des taux de chômage importants en métropole – 12,4% chez les Martiniquais et 13,6% chez les Guadeloupéens –, ils restent bien en deçà des taux aux Antilles (plus du tiers des actifs : Collignon, 2002). Ainsi, des centaines de jeunes tentent leur chance sur le marché de l'emploi métropolitain. Seuls les flux en provenance de la Martinique accusent une baisse importante, annonçant la fin du cycle de migration de travail (Marie et Rallu, 2004). Pour les deux îles réunies, les hommes, qui avaient été nettement moins nombreux dans l'émigration entre 1982 et 1990 (seulement 93 hommes pour 100 femmes), constituent de nouveau près de la moitié des migrants : 98 pour 100 femmes (Marie et Rallu, id.)¹³. Si les migrations familiales sont beaucoup moins importantes que par le passé, un certain nombre d'enfants migrent avec leurs parents (les natifs des Antilles âgés de moins de 10 ans au recensement de 1999 étaient au nombre de 3 249).

Pour les deux contextes, les années récentes sont marquées par les migrations de retour et le va-et-vient entre les métropoles et les Caraïbes. Depuis le début des années 1970, la population antillaise en Grande-Bretagne n'est presque plus alimentée par de nouvelles arrivées. Les études de la population se focalisent sur l'analyse des dynamiques internes à la population « ethnique », dont près de la moitié est née sur le sol de la métropole britannique¹⁴. Cependant, depuis quelque temps, on constate un certain renouveau des migrations jamaïcaines vers ce pays. Une partie de cette immigration reste clandestine mais l'étude des résultats du dernier recensement révèle une augmentation de plusieurs milliers de personnes depuis 1991¹⁵. Ces migrants cherchent à s'insérer grâce aux réseaux sociaux installés depuis plus de vingt ans.

L'impact des migrations de retour vers les Antilles britanniques était déjà évident au début des années 1970 (Nutter, 1986 ; Peach, 1991). L'estimation des flux a toujours été

¹² Tableaux économiques régionaux, INSEE, 1991.

¹³ Le service militaire existait encore à cette époque (il a pris fin en 2002) et continuait à représenter une voie d'émigration pour les hommes.

¹⁴ Au recensement de 1991, 264 591 personnes sont nées dans la région des Caraïbes et 499 964 se sont déclarées personnes « d'origine caribéenne » (auxquelles on peut certainement rajouter une proportion inconnue des personnes regroupées dans la catégorie de déclaration « Autre Noir ») (Census of England and Wales, 1991).

¹⁵ Résultat du recensement d'Angleterre et de Galles de 2001, communiqué par M. Byron.

difficile mais plusieurs études évoquent leur importance (Byron et Condon, 1996 ; Byron, 2000 ; Goulbourne, 1999). Par exemple, environ 9 000 personnes résidant à la Barbade en 1991 étaient des migrants de retour et 41% d'entre eux avaient résidé en Grande-Bretagne auparavant (Byron, 2000, p. 162). En comparant les âges des migrants de retour selon l'île et le pays quitté, on constate une plus grande importance de la migration à l'âge de la retraite parmi les migrants caribéens quittant la Grande-Bretagne que parmi ceux ayant résidé aux États-Unis ou au Canada. Ce fait est évidemment très lié à l'histoire de chaque migration, à son ancienneté et à l'intégration dans le pays d'immigration.

Une première étude des flux de retour vers les Antilles a estimé le nombre des retours à environ 32 000 entre 1969 et 1982 (Domenach et Picouet, 1992). Ensuite, ce flux était supérieur à 25 000 retours entre 1982 et 1990 (Guengant, 1993) et, pour la dernière période intercensitaire (1990-1999), on estime l'effectif des migrants de retour à environ 36 000 (Marie et Rallu, *op. cit.*). Une partie de ces retours correspond à une migration de retraite ; mais il s'agit de plus en plus d'une circulation de jeunes individus partant pour la métropole pour se former ou pour gagner en expérience professionnelle avant de revenir dans leur île d'origine (Rallu, 1997 ; Marie et Rallu, *op. cit.* ; Urunuela, 2002). S'ajoute à ces jeunes Antillais une population de jeunes descendants de migrants, nés en métropole ou ayant migré pendant leur première enfance, qui cherchent à retrouver leur racines et à participer à l'avenir des Antilles (Condon, 2005). L'effet combiné de ces retours, du ralentissement de l'émigration et de l'immigration étrangère a entraîné un nouvel accroissement de la population, surtout en Guadeloupe (figure 3). Les départs de jeunes en métropole pour suivre une formation ou des études universitaires font partie d'une dynamique migratoire caractérisée par la circulation transatlantique. Dans ce panorama figurent également depuis plus de dix ans (Condon et Ogden, 1996 ; Rallu, 1997) des personnes âgées de 30 à 45 ans, souvent accompagnées de jeunes enfants, qui ont souhaité se réinstaller aux Antilles et, surtout pendant la dernière période intercensitaire, des jeunes retraités ou des personnes à l'approche de la retraite (Marie et Rallu, *op. cit.*). Même si une partie de ces migrants d'âge mûr ou plus âgés repartent vivre en métropole, l'impact démographique de ces retours se fait sentir à la fois par les jeunes familles et les retraités qui, après un séjour plus ou moins prolongé en métropole, réinvestissent les sociétés antillaises.

Conclusion

L'analyse des situations professionnelles, familiales et résidentielles des Antillais vivant dans les deux métropoles révèle de grandes similitudes. Les contextes politiques de l'émigration tout au long de son demi-siècle d'histoire sont toutefois très contrastés. Si les débuts de l'émigration des Martiniquais et des Guadeloupéens vers la métropole ont été largement orchestrés par l'État, il n'en fut rien du cas britannique. En dehors de quelques initiatives de recrutement mises en place, il n'y eut rien de comparable à l'envergure de l'institutionnalisation des migrations vers la France. L'action de l'État a eu aussi un impact indirect, en suscitant d'autres migrations spontanées.

Malgré cette histoire migratoire très différenciée, certains aspects des systèmes migratoires dans lesquels se retrouvent les îles françaises et les îles anciennement anglaises sont assez proches. Les migrations de retour représentent une dimension importante des échanges de population de part et d'autre de l'Atlantique, et non seulement des personnes à l'approche de la retraite mais aussi des jeunes participent à ce mouvement. Un autre aspect qui rapproche les deux groupes de territoires est l'immigration étrangère, indicateur des écarts importants de niveau de vie dans la région.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSELIN A., 1979, *L'émigration antillaise en France*, Anthropos, Paris.
- BROCK C. (dir.), 1986, *The Caribbean in Europe. Aspects of the West Indian experience in Britain, France and the Netherlands*, Editions Frank Cass, London.
- BYRON M., 1994, *Post-war Caribbean migration to Britain : the unfinished cycle*, Avebury Press, Aldershot.
- BYRON M., 2000, « Return migration to the Eastern Caribbean : comparative experiences and policy implications », *Social and Economic Studies*, 49 (4), pp. 155-188.
- BYRON M. and CONDON S., 1996, « A comparative study of Caribbean return migration from Britain and France : towards a context-dependent explanation », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 21, 91-104.
- CARNEGIE C., 1987, « A social psychology of Caribbean migrations : strategic flexibility in the West Indies », in Levine B. (dir.), *The Caribbean exodus*, Praeger, New York.
- CARTER B., HARRIS C. and JOSHI S., 1987, *The 1951-1955 Conservative government and the racialisation of black immigration*, Policy Papers in Ethnic Relations n° 11, University of Warwick, Centre for Research in Ethnic Relations.
- CHANTEUR B., 2002, Les jeunes adultes de retour au pays : Partir multiplie les chances de réussite, *Antiane Eco*, n° 52, mai 2002, pp. 19-21.
- CHARBIT Y. et LERIDON H., 1980, *Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et en Martinique*, Travaux et Documents de l'Ined, n° 89, PUF, Paris.
- COLLIGNON D., 2002, Les natifs des DOM résidant en métropole en 1999, *Données Sociales 2002*, INSEE, Paris, pp. 49-57.
- CONDON S. and OGDEN P., 1991, « Emigration from the French Caribbean : the origins of an organised migration », *International Journal of Urban and Regional Research*, 15 (4), pp. 505-523.
- CONDON S., 2004, « Gender issues in the study of circulation between the Caribbean and the French metropole », *Caribbean Studies*, vol. 32 (1), pp. 129-159.
- CONDON S., 2005, « Transatlantic Circulation : The French Caribbean Experience of Living in and between the Islands and the Metropole », in Conway D. et Potter R., *The Experience of Return : Caribbean Perspectives*, à paraître.
- CONSTANT F., 1987, « La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987 », *Revue Européenne de Migrations Internationales*, vol. 3 (3), pp. 9-29.
- DAVISON B., 1968, *Black British : immigrants to England*, Oxford University Press for the Institute of Race Relations, London.
- DOMENACH H., 1986, « Les migrations intra-caribéennes », *Revue Européenne de Migrations Internationales*, 2 (2), pp. 9-24.
- DOMENACH H., 2002, « L'évolution au XX^{ème} siècle du système démographique et migratoire caribéen », *Hommes et Migrations* n° 1237, mai-juin (n° spécial *Diasporas caribéennes*), pp. 13-25.
- DOMENACH H. et PICOUET M., 1992, *La dimension migratoire des Antilles*, Economica, Paris.
- FONER N., 1979, « West Indians in New York City and London : A comparative analysis », *International Migration Review*, 13, pp. 284-297.

- GIRAUD M., 2002, « Racisme colonial, réaction identitaire, et égalité citoyenne : les leçons des expériences migratoires antillaises et guyanaises », *Hommes et Migrations*, n° 1237, mai-juin (n° spécial *Diasporas caribéennes*), pp. 26-39.
- GOULBOURNE H., 1999, « Exodus ? Some social and policy implications of return migration from the UK to the Commonwealth Caribbean in the 1990s », *Policy Studies*, 20 (3).
- GUENGANT J.-P., 1993, « Migrations : moins de départs, plus d'arrivées », *Antiane Eco*, n° 22, pp. 30-32.
- LEVINE B. (dir.), 1987, *The Caribbean exodus*, Praeger, New York.
- MARIE C.-V. et RALLU J.-L., 2004, « Migrations croisées entre DOM et métropole : l'emploi comme moteur de la migration », *Espace, Populations et Sociétés*, n° 2, à paraître.
- MC ELROY J. and DE ALBUQUERQUE, « Migration transition in small northern and eastern Caribbean states », *International Migration Review*, 22 (3), pp. 30-58.
- NUTTER R. D., 1986, « Implications of return migration for economic development in Kingston, Jamaica », in King R. (dir.), *Return migration and economic development*, Croom Helm, London.
- ONU, Division de la population, 2002, *World Population Prospects. The 2002 Revision*, vol. 1, New York.
- PATTERSON O., 1978, « Migration in Caribbean societies : a socio-economic and symbolic resource », in McNeill W.H. et Adams R.S. (dir.), *Human migration, patterns and policies*, Indiana U. P., Bloomington and London.
- PEACH C., 1968, *West Indian Migration to Britain : a social geography*, OUP for the Institute of Race Relations, London.
- PEACH C., 1978/1979, « British employment cycles and West Indian migration », *New Community*, 7 (1), pp. 40-43.
- PEACH C., 1991, *The Caribbean in Europe : contrasting patterns of migration and settlement in Britain, France and the Netherlands*, Research Paper in Ethnic Relations n° 15, Centre for Research in Ethnic Relations, University of Warwick.
- RALLU J.-L., 1997, « La population des départements d'outre-mer », *Population*, n° 3, pp. 699-727.
- RICHMOND A., 1987, « Caribbean immigrants in Britain and Canada : socio-demographic aspects », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3 (3), pp. 129-148.
- THOMAS-HOPE E., 1986, « Transients and settlers : varieties of Caribbean migrants and the socio-economic implications of their return », *International Migration*, 24, pp. 559-71.
- THOMAS-HOPE E., 1993, *Explanations in Caribbean migration*, Macmillan, London.
- URUNUELA Y., 2002, *Dynamiques migratoires et développement d'une petite économie insulaire : le cas de l'émigration des guadeloupéens en France métropolitaine*, Thèse de doctorat, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.